



Rapport d'activité saison 2018

MISSIONS :

« Aider les clubs, les dirigeants, les enseignants dans le développement des clubs affiliés à la FFT et favoriser l'augmentation du nombre de licenciés en application du programme sportif fédéral et des missions régionales associées. »

Missions principales :

- Visites de clubs et aide à la structuration au travers d'un diagnostic partagé afin de proposer des solutions concrètes, adaptés et en assurer le suivi.
- Déploiement d'ADOC comme outil de développement (GALAXIE Tennis / PEL / MRT).
- Faciliter le rôle des bénévoles et les accompagner pour adapter les clubs aux changements environnementaux (pratiques sportives, économies, nouveaux publics...)
- Favoriser l'émergence de projet d'équipement visant à augmenter l'attractivité des clubs.
- Développer la mutualisation dans les territoires « carencés ». Agir pour l'emploi dans les clubs (création, gestion, pérennisation, développement).
- En fonction des secteurs géographiques et validé par le responsable, assurer le déploiement de projets spécifiques à destination des clubs (Tennis Entreprise, Actions Sociales et Solidaires, Santé, Tennis Féminin, Tennis Scolaire, Padel...) en relation et sous l'égide des responsables des commissions compétentes.

Missions complémentaires :

- Interventions ponctuelles au centre de formation des métiers du tennis (Aubières, Bron, Seyssins).
- Participe à la promotion du tennis sur les événements de la Ligue et les animations spécifiques des comités départementaux.
- Force de proposition sur les actions régionales déployées (prise en compte des compétences spécifiques, « expertise »).

EQUIPEMENT

Lien avec les clubs dans le cadre de demandes d'aides techniques et financières.

Renseignements et conseils préalables à de futurs travaux.

Réalisation de diagnostics de courts et rédaction des rapports en collaboration avec le service de l'équipement de la Fédération. Rapports co-signés puis envoyés aux clubs et sous condition à la Mairie.

Visites de diagnostics ou en cas de litige avec un ingénieur du service équipement fédéral

ADOC - Aide au Développement et à l'Organisation des Clubs

Accompagnement des dirigeants dans le déploiement dans les clubs.

ADOC est un outil de gestion pour améliorer l'organisation interne du club, la délégation (motivation des bénévoles), la gestion des licences, la communication, la gestion de l'enseignement et des compétitions, ou encore la gestion comptable.

Il est aussi un outil proposant de nombreux services aux adhérents et aux pratiquants

□ **RETOUR - GAGNANT** « *A chacun son projet* »

Rappel : Retour – Gagnant est le nouveau dispositif d'aide à destination de l'ensemble des clubs de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.

Objectifs : Générer une dynamique de développement adaptée à l'environnement et aux besoins.

Les étapes et l'accompagnement du Conseiller Clubs Territorial :

1. Le club complète le formulaire en ligne permettant le diagnostic de son club.
2. Les formulaires sont analysés par le Conseiller Clubs (ou sportifs) en lien avec Florence Pocheron-Luyat, Présidente du Comité
3. Reprise de contact avec l'ensemble des clubs afin de proposer une démarche « projet » répondant à leurs intentions émises au travers de leur questionnaire rempli.
4. Utilisation d'un outil de diagnostic visant à bâtir des projets de développement pérennes et ambitieux grâce à :
 - Une analyse statistique détaillée sur les effectifs, leur historique, leurs évolutions avec le Conseiller Club et/ou le Conseiller Sportif
 - Un diagnostic du club, de son organisation, de ses installations, de sa politique, de son contexte local...
 - Un constat des points forts et des points faibles, des opportunités et des contraintes
 - La détermination concertée d'objectifs quantitatifs et qualitatifs
 - La définition de pistes de développement en lien avec l'analyse effectuée
 - La mise en œuvre d'un plan d'accompagnement assuré par les ressources humaines du Comité et de la Ligue

□ **FETE DU TENNIS**

Objectif : Promouvoir notre sport auprès du grand public et aider les clubs à développer leur nombre de licenciés durant le dernier tiers restant de la saison sportive. Cette journée était organisée le week-end des finales de Roland Garros les 10 et 11 juin afin de pouvoir bénéficier de l'impact médiatique de celui-ci. Pour cette 4^{ème} édition, 25 clubs du département se sont inscrits (+11 comparé à 2017).

□ **TENNIS A L'ECOLE**

(En collaboration étroite avec Julien Charra, Secrétaire Général Adjoint et chargé de mission pour le Tennis à l'Ecole)

- Gestion et prêt du matériel pédagogique du Comité en donnant priorité aux nouvelles initiatives.
- Renseignements et conseils préalables auprès des clubs ou des professeurs des écoles.
- Accompagnement dans la mise en place des actions sur le terrain.
- Recensement des besoins nécessaires au bon déroulement des cycles d'apprentissage.
- Visite sur certaines séances afin de soutenir le club dans sa démarche auprès de l'école ou de la Mairie et de dialoguer avec les professeurs en vue de la pérennisation de l'action.

□ **LICENCES FEDERALES « D » ET « S »**

Ces licences à coût modéré (3€) sont proposées par la Fédération pour aider au développement des clubs afin qu'ils puissent accueillir sur une durée limitée (3 mois) des personnes tentées par la découverte de notre sport. Cette période d'essai doit permettre à chacune d'elles de découvrir le club fédéral, ses avantages et ses services en vue de les fidéliser.

Objectif :

- Promouvoir le tennis auprès du grand public n'ayant pas été licencié durant les trois saisons sportives précédentes et auprès des jeunes de 15 ans et moins ayant subi un cycle découverte.
- Développer le nombre des licenciés concernés par ces deux cibles.

Bilan 2018 : Nombre de licences D dans l'Ain : **320** 107 jeunes / 213 adultes
 Nombre de licences S dans l'Ain : **187**

□ **VISITES DE CLUBS**

L'ensemble de ces missions énumérées ci-dessus ont généré un nombre de visites de clubs qui s'élève pour la saison écoulée à :

Nombre visites de clubs réalisées : 134

- Dont certaines avec Florence Pocheron-Luyat (Présidente) ou Patrick Beau (CST).

□ **AUTRES ACTIVITES**

- Participation aux réunions de bureau et de comité de direction du Comité de l'Ain.
- Participation aux assemblées générales du Comité de l'Ain et de la Ligue ARA de Tennis.
- Participation à la réunion de rentrée, à la réunion des nouveaux présidents.
- Participation à l'étude et à l'appréciation des dossiers CNDS déposés par les clubs.
- Proposition ponctuelle d'articles pour la lettre Tennis @in.

- Participation aux réunions de Ligue des Conseillers Clubs Territoriaux
- Participation ponctuelle à la formation ou aux examens des moniteurs DE stagiaires.
- Implication pour le développement de la Galaxie Tennis, promotion, conseils aux dirigeants.

Yannick BICHET

Conseiller Clubs Territorial